

Collectif des Bains-Douches

21, allée Baco, 44000 Nantes

06 26 87 42 00, cobadou@orange.fr

www.cobadou.wordpress.com

à

Madame Johanna Rolland

Maire de Nantes

Hôtel de Ville, 29, rue de Strasbourg, 44000 Nantes

Nantes, le 2 décembre 2016

Objet : « Maison-Rouge »

Madame le Maire

Depuis bientôt une décennie, nous proposons la mise en valeur des bains et lavoirs nantais dessinés en 1851 par Henri-Théodore Driollet.

Alors qu'il nous semblait impossible de négliger ce patrimoine davantage qu'il ne l'était, la ville a démontré le contraire. Vous connaissez déjà l'histoire de la cheminée et tous les autres épisodes : panneaux thermiques, lampadaires modernes, platanes centenaires coupés, allée transformée en couloir d'autobus, parvis de la fontaine aménagé en local poubelle et parking pour deux-roues, démolition de l'école des Compagnons au profit du « Carrousel des Olivettes », cette grande « tache » désormais incrustée dans le tissu urbain. Que penser de toutes ces réalisations sinon qu'elles sont les exactes opposées de nos propositions et de ce que le bon sens commandait ?

En effet, dès 2009, nous présentions des propositions sérieuses ; hélas, l'approche de l'administration est restée inchangée à ce jour : pas de projet, aucun soin pour l'édifice, nulle communication avec les Nantais.

Vous savez aussi l'absence de réponse à nos courriers, nos alertes vaines au sujet des fuites de la verrière et dans les combles, l'impossibilité d'avoir accès aux documents administratifs et, en conséquence, nos travaux bloqués tandis que chaque année les témoins de cette époque disparaissent.

Si l'indifférence pour l'établissement de bains le plus fréquenté et le plus insalubre de la ville ne date pas d'hier, puisque les problèmes ont commencé avant même son inauguration (différée de cinq ans), les dysfonctionnements actuels sont désespérants. Pour contourner les responsables de cette situation, nous vous interpellons dans l'espoir d'être entendus et sollicitons un rendez-vous qui nous permettrait de vous présenter nos réalisations ainsi que notre vision pour l'avenir de Maison-Rouge.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous présentons, Madame le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

Annexes

2016 : ANNIVERSAIRES (30 et 60 ans)

C'est lors du conseil municipal du **25 novembre 1966** que sont évoqués le transfert et la suppression de Maison-Rouge ainsi que l'« amélioration de la circulation au débouché de la rue des Olivettes. » Faute de terrain disponible aux alentours, on « se contentera » de raser la partie abritant le lavoir. Au même moment est décidée la fermeture immédiate des deux autres lavoirs municipaux : Dupleix (butte Sainte-Anne) et Rue-Noire (quartier Hauts-Pavés).

En 1984 et 1985, la mairie décide de « couper l'eau » de deux bains-douches (Prinquiau à Zola et Jules-Bréchoir à Doulon) et de regrouper ce service à Maison-Rouge. C'est fin **novembre 1986** que les plus anciens bains-douches de Nantes ferment côté ouest et que les nouveaux ouvrent côté est dans ce qui reste du lavoir.

TRANSFERT DES BAINS-DOUCHES

Prétendre associer les « passagers » à ce projet, mais exclure les habitants, nous interroge. L'annonce du 1^{er} avril 2016 pour le transfert sur l'île de Nantes nous a surpris parce que Maison-Rouge vient juste d'être modernisé, qu'il y a longtemps que l'on ne construit plus de bains-douches et que ceux-ci étaient

toujours implantés dans des quartiers pauvres. Si l'idée de regrouper bains-douches, restaurant et bagagerie semble cohérente, où sont les hébergements ? Également sur l'île de Nantes ?

Si nous n'avions pas été tenus à l'écart, nous aurions au moins pu vous présenter une alternative qui optimise l'existant et réduit fortement la facture. Ce choix tient compte de l'intérêt des usagers et du contribuable tout en considérant l'histoire de l'hygiène publique et celle de la ville : le transfert des bains-douches dans le gymnase de la piscine Léo-Lagrange.

Ce gymnase sous-utilisé comprend déjà quelques équipements sanitaires (vestiaires, douches et toilettes handicapés, lavabos) et présente les volumes indispensables pour l'aération. En outre, il y a assez d'espace pour regrouper bains-douches, bagagerie, laverie, salle d'attente, bureaux, etc. L'établissement déjà relié au réseau de chaleur Valoréna dispose d'une chaufferie performante, du matériel et d'un personnel qualifié pour le lavage des sols. À proximité se trouve le restaurant Pierre-Landais mais aussi le bâtiment Tourville dont les services médicaux prennent en charge les personnes démunies. Nous restons proche du centre, accessible via le tramway et voisin d'un grand parking.

Histoire. En 1946, le programme de grands travaux pour la reconstruction de Nantes comprend, entre autres, l'Hôtel-Dieu, deux nouveaux bains-douches à Zola et Doulon et la création de la piscine olympique de l'île Gloriette (renommée Léo-Lagrange en 1962). Cette architecture « moderne » se caractérise par des lignes géométriques pures, l'absence d'ornementation, la recherche de l'air et de la lumière (à tel point que la piscine fut construite découverte). En plus de la forme triangulaire des deux édifices pointons quelques liens historiques :

- L'histoire des bains publics commence en Grèce avec la pratique du sport ; pour se détendre après l'effort, les premières installations sont contiguës aux gymnases.
- Pendant longtemps, le seul bain accessible aux couches populaires était le bain de rivière. Après la mode des stations balnéaires et du bain de mer à partir de 1850, les plages des bords de Loire deviennent le lieu de rendez-vous des familles modestes qui se baignent (et se lavent gratuitement) jusque dans les années 1960.
- Au XIX^e siècle, apparaissent les « piscines flottantes » dont le bassin est délimité par des pontons sur lequel on peut trouver des cabines de bains chauds ou froids. A Nantes, cet établissement stationné de mai à septembre

autour de l'île Feydeau affichait sur sa coque "Ecole de natation et Bains en Loire".

- En 1851, le premier plan des bains et lavoirs dessiné par Driollet les situent à l'extrémité aval de l'île gloriète. Ils doivent bénéficier de la force et de l'eau chaude récupérées par la chaudière du service de distribution des eaux de la Loire pressenti sur le même site. Léo-Lagrange sera inaugurée là en juillet 1951.
- Au xx^e siècle, comme à Rennes, plusieurs piscines et bains-douches sont réunis pour optimiser les coûts. À Nantes, jusqu'en 1979, tous deux étaient chapeautés par le Service des Eaux.
- Fin des années 1960, la partie large du lavoir de Maison-Rouge est arasée alors que Léo-Lagrange est allongé pour bâtir une seconde piscine (couverte cette fois-ci).
- En 1980, la Ville avait déjà sérieusement envisagé le transfert des bains-douches vers la piscine Léo-Lagrange mais les usagers interrogés ont souhaité le maintien de Maison-Rouge, plus central.

Photos actuelles du gymnase Léo-Lagrange



PATRIMOINE

Pourquoi n'avoir pas débuté la consultation avec les Nantais et les spécialistes du patrimoine avant que les premières décisions importantes ne soient prises ? Le fait que Maison-Rouge ait gardé sa fonction initiale avec ce record de longévité (156 ans), est un atout considérable qui mérite un minimum de réflexion.

Concernant la fréquentation de Maison-Rouge, les riverains ne constatent pas de saturation. L'exiguïté de l'établissement remonte à son ouverture en 1986 et il y a beaucoup plus d'attente à la Poste, à Pôle emploi, à la CAF... En cas d'affluence on peut réduire la durée pour la douche et, comme à Paris, opter pour la gratuité afin d'éviter à ce public les démarches fastidieuses.

ACCÈS AUX ARCHIVES

Notre objectif est la valorisation d'un patrimoine important grâce à une meilleure connaissance de son histoire. La difficulté rencontrée auprès de plusieurs services municipaux concerne le manque de considération pour cet édifice et le refus d'ouvrir ses archives au public. Nous leur demandons une nouvelle fois un effort pour ceux qui s'impliquent bénévolement pour la ville.

Nous avons été orientés vers les archives du service Santé publique par d'anciens employés qui ont bien compris notre démarche et sont ravis de témoigner. Dans l'objectif de compléter ou d'enrichir nos recherches, tout est susceptible de nous intéresser. Si Maison-Rouge est notre priorité, les autres établissements nous intéressent aussi.

Comme nous ne savons pas ce qui s'y trouve et pour quelle période, il nous est impossible de faire des demandes précises. Afin d'éviter les dérangements inutiles, un aperçu des archives existantes dans ce service nous aiderait beaucoup.

Si ce repérage n'est pas possible, trouvez ci-dessous quelques points précis qui nous intéressent. Cette demande est évidemment valable pour toutes les époques. À noter que les rapports et les enquêtes réalisés, les faits divers et surtout les photos sont les bienvenus car nous avons peu d'images intérieures et rien sur les lavoirs de Maison-Rouge, Dupleix et Rue-Noire.

Documents demandés

- Les établissements de bains-douches et lavoirs de Nantes : constructions, travaux, aménagements, rénovations, fermetures, projets...
- Matériels : hydrothérapie, chaufferie...
- Le fonctionnement du service : organisation, fréquentation, horaires d'ouvertures, prix, gratuité, pourcentage des bains et des douches...
- Les publics : caractéristiques (sexe, familles, âge...), fréquentation...
- Le personnel : recrutement, formation interne, hiérarchie, fonctions...